

La VAE, c'est quoi ?



- ✓ Un autre moyen d'obtenir tout ou partie d'un **diplôme, d'une certification**, sans forcément retourner en **formation** ;
- ✓ Les diplômes ou certifications ainsi validés sont **les mêmes que ceux obtenus par formation** ;
- ✓ Vous faites reconnaître ce que vous avez appris **en travaillant** ou **en exerçant des activités bénévoles ou syndicales** ;
- ✓ Vous devez **justifier d'au moins un an de pratique (ou 1607 heures)** en lien avec le **diplôme à valider** ;
- ✓ Vous pouvez **être accompagné et financé tout au long de vos démarches**.

Vous êtes salarié(e)

Parlez-en à

- ✓ votre employeur,
- ✓ votre service Ressources Humaines,
- ✓ vos représentants du personnel.

Vous pouvez également contacter un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP, service gratuit et confidentiel) pour vous aider dans votre démarche et étudier les possibilités de financement.

Retrouvez toutes les coordonnées des CEP sur :

www.coteformations.fr



Vous êtes employeur

✓ Pour étudier les possibilités de financement d'ingénierie et de mise en place de projets de VAE, contactez votre OPCO :

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco>



✓ Pour vous appuyer dans la mise en place de projets collectifs de VAE, vous pouvez contacter la plateforme des certificateurs pour les projets collectifs de VAE :

www.vae-certificateurs.fr



Vous êtes représentant du personnel ou mandataire syndical :

contactez votre organisation syndicale ou rendez-vous sur :

<https://travail-emploi.gouv.fr/dialogue-social/le-comite-social-et-economique/certification-mandates>



Faire reconnaître les compétences, on a tous à y gagner.

Salariés, employeurs, représentants du personnel, mandataires syndicaux, parlez sur la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**



Design graphique : shifumi - www.shifumi.com - photo : © Brauns - istock



Direction régionale de l'Économie, du Travail et de l'Énergie (DRETE)

Via Compétences
CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux



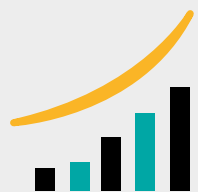
Via Compétences
CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

vae

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Validation des acquis de l'expérience



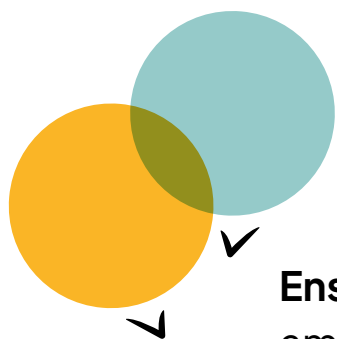
Salariés,
**transformez votre expérience
professionnelle en diplôme**



Employeurs,
**augmentez la performance
de l'entreprise**

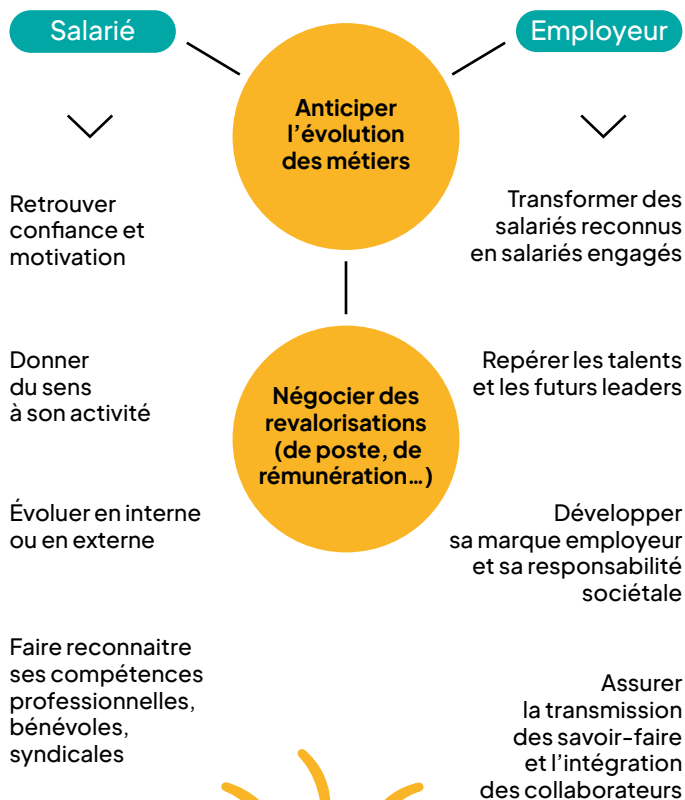


Représentants du personnel
ou mandataires syndicaux,
**utilisez la VAE comme
un outil de négociation
sur les compétences**



**Ensemble,
améliorons
le Dialogue Social**

La reconnaissance des compétences, **on a tous à y gagner !**



Ils en parlent...

« J'avais raté mon CAP logistique en 2005, j'ai ensuite obtenu un Bac Pro logistique par la VAE, et avec l'expérience, je me sens plus légitime pour devenir chef d'équipe ! »
Didier, 39 ans, logisticien

« Avec la VAE, les salariés sont plus engagés et sont force de proposition. Ils ont retrouvé l'appétence pour la formation et l'envie de progresser. »
Selma, 45 ans, responsable ressources humaines

« Avec les compétences acquises lors de mes mandats en plus de mes compétences professionnelles, et reconnues par des certificats, je suis plus sereine pour négocier pour les autres mais aussi pour moi ! »
Axelle, 49 ans, représentante du personnel en CSE

« La VAE est un véritable enjeu dans la gestion des compétences et la sécurisation des parcours des salariés, les représentants du personnel doivent se saisir de cette opportunité pour devenir pro-actifs dans les échanges avec les employeurs »
Éric, 29 ans, délégué syndical



9/10
candidats
ont validé
tout ou partie
de leur diplôme*

*Donnée Tableau de bord VAE 2020, Via Compétences